

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SERIES D'AGE SIMPLES ET DOUBLES



Samedi 05 janvier 2013



Complexe sportif de la porte de Trèves - BASTOGNE

Organisation du club de Bras

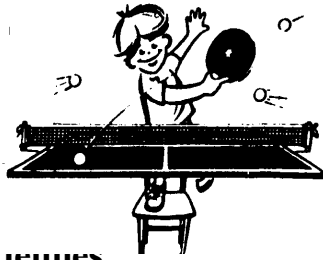
Inscriptions

Afin d'être plus efficace, les inscriptions seront reçues en ligne sur le site de la province pour le **31 décembre 2012 à 20H** au plus tard. Une liste des inscrits y figurera journalièrement.

Les tableaux seront tirés le jeudi 03 janvier et ne seront plus modifiés par après... Qu'on se le dise

Horaire

- 09 H 00 : Mixtes
- 11 H 00 : Doubles
- 14 H 30 : Simples jeunes
- 15 H 30 : Simples vétérans



**Attention,
Séries simples
Retardées d'1/2 heure
Par rapport à l'an passé**

Catégories

- Poussins (*), Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors, 17-21 Dames & Messieurs.

- Vétérans 40,50, 60 Dames & Messieurs

(*) Cette série n'est pas qualificative pour les championnats de Belgique, les joueurs estimant avoir une chance de qualification pour ces championnats doivent s'inscrire en préminimes.

Remarques

est poussin le joueur né en 2004 ou plus jeune
est préminime le joueur né en 2002 ou 2003
est minime le joueur né en 2000 ou 2001
est cadet(te) le joueur né en 1998 ou 1996
est junior(e) le joueur né entre 1995 et 1997
est 17-21, le joueur né entre 1991 et 1994

est vétéran 40, le joueur né entre 1963 et 1972
est vétéran 50, le joueur né entre 1953 et 1962
est vétéran 60, le joueur né entre 1948 et 1952
est vétéran 65, le joueur né entre 1943 et 1947
est vétéran 70, le joueur né entre 1938 et 1942
est vétéran 75, le joueur né entre 1933 et 1937
est vétéran 80, le joueur né avant 1933

- ✓ Le droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.
- ✓ Droit d'inscription : 4 € pour les simples /4 € par paire de double.
- ✓ Un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.
- ✓ Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.
- ✓ Dans les doubles, la composition des paires est libre.
- ✓ Elle s'alignera toujours dans la série correspondant à l'âge du joueur le plus âgé sauf en ce qui concerne les vétérans où la paire devra s'inscrire dans la série du joueur le moins âgé
- ✓ Un joueur(euse) ne peut s'inscrire que dans une série de simple, de double et une série de mixte.

Qualification pour les championnats de Belgique

SERIES JEUNES:

simples: Les quatre demi-finalistes plus le joueur le mieux classé du critérium provincial de la catégorie et qui ne figure pas parmi les quatre demi-finalistes

Doubles et double mixtes: les quatre paires demi-finalistes des championnats provinciaux.

VETERANS :

simples : Tous les joueurs qui ont participé aux championnats provinciaux catégories simples Vétérans ou au critérium provincial.

doubles : Toutes les paires qui ont participé aux championnats provinciaux catégories doubles Vétérans.

Aucune modification des paires ne sera admise